

Assurer l'accessibilité numérique des établissements publics

Cours Pratique de 2 jours - 14h
Réf : ADZ - Prix 2025 : 1 380 HT

L'accessibilité numérique est un moyen efficace de mieux répondre aux missions de service public. Cette formation permet d'intégrer à vos pratiques les bons réflexes liés aux exigences d'accessibilité. Vous saurez choisir, développer et enrichir les outils numériques que vous utilisez et destinés à vos usagers.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre et mettre en œuvre les principes de l'accessibilité numérique

Intégrer les préconisations d'accessibilité dans ses choix d'achat et de conception

Communiquer sur l'accessibilité de façon pédagogique et motivante

Évaluer l'accessibilité des outils de conception, des ressources et des composants numériques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active. Approche pragmatique et application au fur et à mesure. Les participants sont incités à privilégier l'humain sans pour autant oublier les normes et à constituer leur boîte à outils.

TRAVAUX PRATIQUES

Test et évaluation de ressources.

Démonstration et prise en main d'outils.

Analyse, construction d'argumentaires, exemples concrets en vidéo.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2024

1) Savoir à quels besoins répondre en priorité

- Découvrir la typologie des besoins et des pratiques des utilisateurs empêchés.
- Connaître les problématiques propres au web, au mobile, aux documents bureautiques.
- Prendre en compte l'accessibilité dans ses choix techniques.
- Hiérarchiser les défauts d'accessibilité : bloquants ou non, faciles à résoudre...
- Dimensionner les solutions aux moyens disponibles.

Travaux pratiques : Analyser l'accessibilité d'un site web. Découvrir en vidéo : quotidien des personnes empêchées, points d'accessibilité numérique.

2) Se documenter sur l'accessibilité numérique

- Comprendre les obligations légales des administrations.
- Connaître les référentiels RGAA, WCAG et ARIA sur la création de contenus.
- Connaître la norme ATAG sur les outils d'édition de contenus.
- Exploiter la documentation associée aux référentiels.

Travaux pratiques : Constituer sa webographie : les ressources indispensables.

3) Promouvoir l'accessibilité pour une intégration réussie au projet

- Passer de la logique normative à la prise en compte des personnes.
- Intégrer l'accessibilité aux pratiques existantes et savoir le justifier.
- Conduire le changement, surmonter les résistances à l'adoption d'une démarche accessible.

PARTICIPANTS

Agents du secteur public chargés de concevoir, mettre à jour ou alimenter une ressource numérique, créateurs de contenu, chefs de projet...

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Valoriser les bénéfices pour le public, au-delà du handicap, pour les professionnels et pour le service.

Travaux pratiques : Créer sa boîte à outils argumentaire pour surmonter les objections.

4) Identifier les priorités

- Choisir ou promouvoir des solutions techniques accessibles.
- Garantir le confort et la sécurité de l'utilisateur (contrôle, opérabilité, structuration).
- Vérifier l'intelligibilité de la ressource (compréhensibilité, clarté, logique).
- S'assurer de façon simple que le code est valide et conforme aux recommandations.
- Contrôler l'existence d'alternatives propres à satisfaire tous les publics.
- Ajuster les chartes graphique et éditoriale.

Travaux pratiques : Identifier les problèmes les plus courants et bloquants. Réfléchir sur les bons choix d'éléments web.

5) Auditer l'accessibilité d'une ressource numérique

- Réaliser l'évaluation préliminaire d'une ressource numérique.
- Identifier les lacunes majeures et expliquer leur impact.
- Connaître le déroulement d'un audit d'accessibilité.
- Comprendre les objectifs réels d'un audit, au-delà du respect des normes.
- Accompagner l'audit et la mise en œuvre des correctifs.

Travaux pratiques : Créer sa mini-boîte à outils d'audit et la tester.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2025 : 03 juil., 02 oct., 18 déc.

PARIS

2025 : 19 juin, 25 sept., 11 déc.